

**ALLOCUTION DE BIENVENUE DE M. Richard DRIES, Fonctionnaire PLANU de la
Ville de Verviers, Président de l'Association PLANU.be**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs (en vos titres et qualités),

Cher(e)s Membres et Ami(e)s,

C'est avec un grand plaisir que j'assume pour la quatrième fois déjà le privilège de vous accueillir à Namur à l'occasion de l'un de nos Colloques. Je vous souhaite évidemment à toutes et à tous la bienvenue en mon nom et en celui des membres du Conseil d'Administration de notre Association.

Une fois de plus, nous voici réunis pour une journée d'étude et de travail sur la Planification d'Urgence. Comme vous aurez pu le constater à la lecture du programme, nous nous sommes efforcés de tenir compte de vos avis, suggestions et remarques du passé en choisissant cette année deux thématiques précises dont les aspects très pratiques et concrets ne vous aurons pas échappés.

C'est l'une des volontés de notre Association de développer par des échanges permanents de connaissances de bonnes pratiques les aptitudes et compétences professionnelles de nos membres et sympathisants.

Mettre à la portée de chacun des acteurs de la Sécurité que nous sommes toutes et tous, les enseignements et les acquis des professionnels qui vont nous faire l'honneur de partager leur savoir et leur expérience avec nous tout à l'heure.

Je tiens bien évidemment à les remercier déjà pour leur précieuse collaboration.

Avant d'entamer concrètement cette journée, vous me permettrez de me réjouir également pour une autre raison que l'organisation du Colloque d'aujourd'hui.

En effet, lors de la précédente édition de notre Colloque l'année dernière, je me tenais devant vous en appelant de tous mes vœux cette fameuse modification de l'Arrêté Royal organique de la Planification d'Urgence dont tout le monde parlait et que l'on nous disait imminente. En tant qu'Association

Professionnelle, PLANU.be espérait alors beaucoup de cette révision que l'on nous promettait.

Souvenez-vous, nous attendions une précision du rôle du Planificateur d'Urgence, une meilleure définition de sa fonction, de son rôle et de ses missions. Nous attendions une reconnaissance de la fonction, une légitimation du travail souvent difficile que nous accomplissons au quotidien.

Eh bien cette fois, nous y sommes presque ! Le nouvel arrêté est sur le point d'être adopté et – je vous rassure tout de suite – je ne vais pas en commenter tous les articles. Qu'il me suffise simplement de constater, suivant les informations en notre possession, que des progrès significatifs seront accomplis dans bien des domaines même s'il demeurera encore bien des choses à améliorer. Comme je vous le disais déjà en 2016, en matière de Planification d'Urgence et de législation y afférente, on peut et on pourra sans doute toujours voir le verre comme à moitié plein ou à moitié vide. Personnellement, je suis plutôt optimiste. L'évolution est là, elle est en marche et certainement irréversible. PLANU.be a joué pleinement son rôle dans l'évolution positive des textes légaux. En participant à des échelons divers à des groupes de travail, en faisant remonter vers l'Autorité Fédérale, mois après mois, les observations et remarques des acteurs de terrain et en demeurant toujours disponibles pour apporter notre modeste contribution à tous les niveaux de décision. Nous sommes une association professionnelle et l'un de nos buts est bien évidemment de faire progresser les choses. Pour y arriver et je ne le répéterai jamais assez, « L'UNION FAIT LA FORCE ! ». C'est tous ensemble que nous sommes parvenus, au travers de notre Association, à obtenir déjà pas mal d'améliorations et c'est évidemment tous ensemble que nous allons continuer les discussions avec les Autorités et le travail.

Je ne saurais donc trop insister, une nouvelle fois, sur l'importance de notre Association et spécialement sur les liens de solidarité et d'assistance qu'elle s'efforce de créer entre les différents acteurs de terrain.

Nous ne bénéficions d'aucun subside et les cotisations de nos membres sont nos seules ressources. Nous n'avons ni personnel fixe ni collaborateurs rétribués.

Nous sommes tous simplement des bénévoles passionnés qui aimons nos métiers et voulons en améliorer tous les aspects. C'est donc grâce à vous, nos membres, que nous avons accompli ce qui a été réalisé en quatre années d'existence et que nous pourrons, j'en suis convaincu, progresser encore dans les années qui viennent.

Mais je parle, je parle et j'en oublie que notre programme d'aujourd'hui est particulièrement chargé. Je laisse donc la place à notre modérateur de ce jour qui vous présentera nos premiers orateurs.